



N° 828 -2020/MS/DC/SGM/DKSP/SP

Cotonou, le 21 octobre 2020

Communiqué conjoint

Dans le cadre des cérémonies d'hommages au Révérend Prophète Pasteur EHOUN Xavier Gbèdayi, le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique portent à la connaissance de la population en général et de la communauté des christianistes célestes en particulier, que par ces temps où sévit la COVID-19 au Bénin et à travers le monde, seuls les rassemblements d'au plus 50 personnes sont autorisés avec respect strict des mesures barrières conformément aux directives nationales.

En conséquence, les dispositions à respecter en réponse à la COVID-19 dans le cadre de la tenue des différentes manifestations marquant ces cérémonies, se présentent comme suit :

- le retrait du corps à la morgue Proci par une délégation de **vingt (20)** personnes au maximum ;
- l'étape de Sô-Ava est annulée ;
- l'hommage à l'église-mère d'Adjagbo avec respect strict de la distance de sécurité sanitaire ;
- la limitation à un effectif strict de **vingt-cinq (25)**, le nombre de personnes autorisées à accompagner le corps au mausolée à Savalou ; et
- le respect strict de la distance de sécurité sanitaire lors des célébrations sur l'espace culturel sis derrière la mairie de Savalou (et non au stade municipal de Savalou).

Par ailleurs, l'intervention de la police républicaine, la mise à disposition d'au moins **quinze (15)** dispositifs de lavage des mains fonctionnels régulièrement approvisionnés à Adjagbo et à Savalou ainsi que le port correct, systématique et obligatoire de masque par chaque participant aux différentes étapes sont requis.

Enfin, la couverture sanitaire constituée d'une ambulance médicalisée munie des intrants et du personnel sera assurée par les Directions Départementales de la Santé de l'Atlantique et des Collines en collaboration avec les zones sanitaires d'Abomey-Calavi et de Savalou.

Le comité d'organisation ainsi que tous les acteurs impliqués, sont invités à veiller au respect strict des dispositions énoncées plus haut pour la tenue sécurisée des manifestations.

Sacca LAFIA
Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité Publique

Raphaël AHITONOU
Président du comité d'organisation

Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé